



## COMMUNE D'AURENSAN 32400

Compte rendu du Conseil Municipal

N° 4-2022 – du 11 avril 2022 – 20h30

*Nota. : Réunion tenue dans le respect des consignes sanitaires en vigueur (COVID-19)*

**Présents :** Roland DUPOUTS, Christophe BERDOULET, Marie-Pierre CASSIFOUR, Sandra CASSIFOUR, Marie LAHOURATATE, David LANUX, Benoit LAPASSADE, Francis LAVALETTE, Gérard MANZO et Jean-Paul ROMMELAERE.

**Absents excusés :** LUTZ Stéphane

**Secrétaire de séance :** Marie-Pierre CASSIFOUR et Sandra CASSIFOUR.

Lecture du compte rendu du 28 mars 2022, après quelques modifications ce dernier est adopté à l'unanimité.

### Ordre du jour :

- 1 – Vote des 4 taxes;
- 2 – Vote du budget communal;
- 3 – Vote du budget « Energies Photovoltaïques » ;
- 4 – Délibération amortissement fonds de concours ;
- 5 – Questions et informations diverses.

### **1 – Vote des 4 taxes:**

- Taxe foncière bâti au taux de 44.49.
- Taxe foncière non bâti au taux de 64.33.
- Autre taxe 317 €
- FNGIR Fond National de Garantie Individuelle des Ressources : Permet de compenser pour chaque commune les conséquences financières de la réforme de la fiscalité locale de la taxe professionnelle.

Pour ces taxes, le produit attendu est de 35 593€. Elles sont votées à l'unanimité sans augmentation par rapport à 2021.

## **2 – Vote du budget communal :**

Après lecture du budget général, le total des montants prévisionnels en recettes et en dépenses de fonctionnement est de 187 410,04€.

- **Vote des différentes subventions :** rien n'est changé par rapport aux années précédentes, les subventions restent les mêmes ainsi que les bénéficiaires. Seule la subvention pour la Gym de Vos Campagnes ne sera pas reconduite. Le conseil municipal vote à l'unanimité.

Le budget section fonctionnement est voté à l'unanimité.

Après lecture du budget général, le total des montants prévisionnels en recettes et dépenses d'investissement est de 104 083,04€. Ce chiffre comprend 36 555€ de reste à réaliser en dépense concernant les travaux de mise aux normes de la salle de classe.

Le budget section investissement est voté à l'unanimité.

## **3 – Vote du budget « Energies Photovoltaïques » :**

Après lecture du budget énergies photovoltaïques, le total des montants prévisionnels en recettes et en dépenses de fonctionnement est de 33 711,24€.

Après lecture du budget énergies photovoltaïques, le total des montants prévisionnels en recettes et en dépenses d'investissement est de 24 077,33€.

Le budget « Energies Photovoltaïques » est voté à l'unanimité.

## **4 – Délibération amortissement fond de concours :**

Une délibération est prise pour le fond de concours du chantier sur la crête. Vote à l'unanimité.

## **5 – Questions, informations diverses:**

- Francis LAVALETTE, intervient pour parler de la commission des routes. Le budget pour l'épaveuse est renouvelé toujours avec l'entreprise SABATHIER. Les fossés seront réalisés par l'entreprise PARTIDA en automne 2022.
- Le permis de construire pour la salle du conseil est déposé.
- Pour la fibre, il y aura peut-être le passage d'une scie pour couper des arbres.
- L'agence ATOS aurait un client pour acheter le terrain GARANX. Une étude de sol sera à faire pour la vente du terrain.

- Une antenne téléphonique avec les 3 réseaux Bouygues, Orange et SFR va être mise en place chez Jean-Marc LARTIGUE.

22h00, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Marie-Pierre et Sandra CASSIFOUR